

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Cadre pour les soins de santé primaires : un investissement dans les patients**

FREDERICTON, le 8 août 2012 – « L’annonce d’aujourd’hui est un changement positif dans la prestation des soins de santé. Cette réorientation donnera lieu au bout du compte à une optimisation des compétences de tous les fournisseurs de soins de santé dans l’intérêt des patients du Nouveau-Brunswick, a déclaré France Marquis, présidente de l’Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB), qui représente les 8 900 infirmières immatriculées et infirmières praticiennes de la province. Depuis un quart de siècle, les infirmières immatriculées du Nouveau-Brunswick préconisent un accent accru sur les ‘soins de santé primaires’ dans l’organisation et la prestation des services de santé. La recherche montre clairement que ce modèle de prestation de soins est efficace pour améliorer l’état de santé et les résultats pour la santé, car l’accent est mis sur les besoins du patient relativement aux déterminants sociaux de la santé, et non sur les fournisseurs de services de santé ».

Les récents investissements et initiatives stratégiques du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté, de développement de la petite enfance, d’éducation postsecondaire et de soins de santé primaires montrent que celui-ci reconnaît le rôle que les déterminants sociaux jouent dans l’état de santé global et les résultats pour la santé. Ces investissements témoignent également de l’engagement à l’égard de ces domaines afin d’assurer le bien-être de la population et la viabilité de notre système de soins de santé public, à but non lucratif.

L’AIINB a été un membre actif du comité directeur provincial sur les soins de santé primaires, et elle est déterminée à poursuivre sa collaboration avec le gouvernement et les autres fournisseurs de soins de santé pour faire avancer ce changement.

-30-

Pour d’autres renseignements ou organiser une entrevue :

**Jennifer Whitehead**

Chef, Communications et relations gouvernementales

Tél. : 506- 459-2852 ou 506- 471-6631